



PREFET DES COTES D'ARMOR

DIRECTION DES
RELATIONS AVEC LES
COLLECTIVITES
TERRITORIALES

Pôle Intercommunalité et
Aménagement du Territoire

Autorité environnementale

Saint-Brieuc, le

19 SEP. 2014

INFORMATION DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

relative au projet de révision allégée du plan local d'urbanisme
de la commune de TREMARGAT

reçu le 11 juin 2014

arrêté par délibération du 19 mai 2014

A la date du 11 septembre 2014, l'Autorité Environnementale informe que le présent dossier fait l'objet d'un avis tacite.

La présente information fera l'objet :

- d'une notification à la commune,
- d'une consignation au dossier d'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,

Gérard DEROUIN